



## Dette tresor public pour la location d'un bureau professionnel

Par **Iolita20**, le **23/11/2014** à **16:14**

bonjour[smile4]

je suis entrepreneur, je loue un bureau a la communauté de commune et j'ai du mal a payer donc j'ai mis en place un paiement mensuel avec l'accord de l'huissier par téléphonne, mais il essaye de me saisir mon compte bancaire , en a t il le droit, car sa me coute 102€ de frais bancaire en sachant que mon activité est en baisse et que je touche le RSA activité et l'huissier est au courant  
merci